

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Redéveloppement d'un site industriel existant sur la commune de Voreppe (38340) afin d'obtenir un entrepôt logistique répondant aux dernières normes en vigueur, porté par la société Transports Allemand et Compagnie sur un foncier d'environ 4,9 ha

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Transports Allemand et Compagnie

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Hubert ALLEMAND
Président

RCS / SIRET

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°39.a	<p>Le projet prévoit une surface de plancher d'environ 18 972 m² (comprise entre 10 000 m² et 40 000 m²). Le terrain d'assiette couvre une superficie de 49 190 m².</p> <p>Nota pour la rubrique n°1 : Le site sera considéré comme une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à enregistrement (rubrique 1510)</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société Transport Allemand et Compagnie projette le réaménagement d'un tènement d'emprise foncière d'environ 4,9 ha localisé sur la commune de Voreppe. Le site était anciennement exploité par l'entreprise de pâte à papier ECOCIS dont la cessation d'activité est en cours (dernière inspection le 10/02/2021 d'après la base de données Géorisques). Le site était autorisé par arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter.

Le projet consiste à démolir l'ensemble des installations actuelles pour construire un bâtiment logistique avec bureaux et locaux sociaux d'environ 18 972 m² de surface de plancher. Ce bâtiment se composera de deux cellules de stockage d'une hauteur de 13,64 m à l'acrotère, d'un crossdock d'une hauteur à l'acrotère de 7,85 m, d'un atelier mécanique et d'une station-service pour poids-lourds.

La construction du bâtiment s'accompagnera de réaménagement de parkings et voiries, d'un bassin de rétention, et d'espaces paysagers sur le terrain.

4.2 Objectifs du projet

Afin de soutenir sa croissance, la société TRANSPORTS ALLEMAND ET COMPAGNIE a la nécessité d'optimiser son fonctionnement logistique et d'augmenter ses capacités de stockage.

L'objectif de ce projet est le développement d'une plateforme logistique permettant le stockage de marchandises générales (produits de la grande distribution et d'entreprises clientes).

Le site sera soumis à enregistrement pour la rubrique 1510 et déclaration pour la rubrique 1435.

La société TRANSPORTS ALLEMAND ET COMPAGNIE a fait le choix de solutions innovantes . L'avantage de cet aménagement est de construire un bâtiment sur un tènement déjà occupé, ce qui permet de limiter les impacts en terme de biodiversité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux incluant la démolition des bâtiments existants auront une durée d'environ 2 ans et seront réalisés par des entreprises spécialisées dans ce type de construction. A noter que les travaux de démolition ont déjà commencé et sont réalisés par l'EPF/ ELEGIA.

Le projet prévoit la destruction de l'ensemble des bâtiments et des revêtements. Certaines fondations ne pourront être supprimées.

Les procédés constructifs généraux pour l'entrepôt (structure principale, murs coupe-feu, ossature secondaire, couvertures, façades, menuiseries, portes, etc.) seront de type courants, essentiellement préfabriqués en usine avant d'être livrés et posés sur le site, et identiques au bâtiment existant.

Les bureaux et locaux annexes seront réalisés en structures traditionnelles (béton ou métal) et intégreront les obligations réglementaires sur leur stabilité au feu et sur la réglementation thermique.

Les travaux de VRD et génie civil (infrastructure) seront eux aussi de type courants.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment est conçu pour une activité de stockage et de logistique. Le stockage des produits se fait généralement sur palettes en bois placées sur racks. Les produits stockés seront de la marchandises générales (produits de la grande distribution et d'entreprises clientes). La hauteur maximale de stockage sera de 12 m dans les cellules de stockage.

Le cross-dock est conçu pour le transit de marchandises en réception/expédition, sans stockages permanents.

Des zones de quais permettront de réceptionner/expédier les produits.

L'accès des camions (PL) et des voitures (VL) sera commun mais deux parkings VL permettront le stationnement du personnel et une zone d'attente PL permettra d'éviter l'encombrement de la voie publique.

L'effectif projeté sur le site est de 50 personnes. Les horaires projetés d'exploitation sur le site sont 7h00-19h00.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- Permis de construire
- Enregistrement au regard de la réglementation ICPE pour la rubrique 1510
- Déclaration au regard de la réglementation ICPE pour la rubrique 1435

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise foncière du terrain :	49 190 m ²
Surface de plancher du bâtiment :	18 972 m ²
Espaces verts :	10 235 m ²
Evergreen :	1 559 m ²
Surface imperméabilisée hors bâtiment :	18 940 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Louis Armand
38840 Voreppe

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 6' 12.6" 62E Lat. 45° 30' 6.5" 89N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est bordé en partie Sud-Ouest par la ZNIEFF de type 2 "Zone fonctionnelle de la rivière Isère à l'aval de Meylan" (820000424).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Bois de Pramiane, localisé à 1 km au Nord-Ouest du projet, est l'APPB le plus proche du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein d'un parc national, par régional ou réserve naturelle. Les parcs naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse sont respectivement localisés à 750 m au Sud-Ouest et 930 m au Nord-Est du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Voreppe est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du département de l'Isère des grandes infrastructures de transports terrestres. L'A48 et l'A49, qui passent à moins de 500 m du site, sont notamment concernées. La commune de Voreppe dispose également d'un PPBE approuvé en juin 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé dans ou aux abords d'un monument historique, bien inscrit ou site patrimonial remarquable.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté à environ 20 m à l'Est de la zone humide régionale de "L'île du Pont".

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Voreppe est soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (PPRN) approuvé le 22 avril 2011 et à un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) approuvé le 29 août 2007. La commune de Voreppe est concernée par le PPRT de l'établissement STEPAN EUROPE approuvé le 25 septembre 2015 et le PPRT de l'établissement TITANOBEL approuvé le 20 décembre 2018. Le projet est localisé en zone d'aléas faible du PPRT de TITANOBEL.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est pas recensé dans la base de données BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'eau destiné à la consommation humaine le plus proche du projet est localisé à 3 km à l'Est du projet (captage "Racin" sur la commune de Voreppe).
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé au sein ou à proximité d'un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche correspond aux "Ubacs du charmant Som et des gorges du Guiers mort" (FR8201741) localisé à 7,3 km à l'Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement). Il est à noter que le site était déjà occupé par plusieurs bâtiments qui utilisaient le réseau public communal pour leur approvisionnement en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'intervention dans le sous-sol
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera déficitaire en matériaux. Il est prévu le concassage et le réemploi des matériaux de démolition.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain ne présente pas de sensibilité particulière vis-à-vis de la faune et de la flore. Pour rappel, le terrain accueille déjà des bâtiments à usage industriel. L'avantage de cet aménagement est de construire un bâtiment sur un tènement déjà occupé, ce qui permet de limiter les impacts en terme de biodiversité. Le projet prévoit la démolition de l'ensemble des bâtiments existants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vue de sa distance d'éloignement et de son activité(entrepôt logistique), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les zones Natura 2000 les plus proches.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Exceptées les contraintes hydrauliques (zone inondable) pour lesquelles des mesures seront prises afin de rendre compatible le projet avec son environnement, il n'a pas été mis en évidence de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment logistique se développe sur un site déjà construit et dont la démolition est prévue. Ce redéveloppement du tènement a donc une optique de préservation des espaces naturels en luttant contre l'artificialisation des sols..
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé en zone b2 du PPRT de TITANOBEL, qui correspond à une zone d'autorisation sous conditions, c'est-à-dire que les constructions sont possibles, hors ERP difficilement évacuables. A noter que le projet est implanté en zone d'aléa faible pour tout type d'effets confondus liés à l'activité TITANOBEL.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est localisé en zone verte Bir du PPRI de Voreppe. Il n'est donc pas concerné par l'aléa inondation, mais est soumis au risque d'inondation par remontée de nappe.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de logistique n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires. Pas d'impact également en phase chantier.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer un flux journalier de 200 poids-lourds (PL) et entre 100 et 200 véhicules légers (VL). Par ailleurs, le site ayant déjà été occupé par une activité industrielle, le trafic y était déjà existant.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le bruit sera principalement lié au trafic des PL et VL sur le site. Le bruit en phase chantier sera limité à quelques engins de travaux. Le projet est situé à proximité d'axes routiers empruntés comme l'A48 et l'A49. De plus, il est bordé au Sud-Ouest par une voie ferrée. L'environnement proche du site est essentiellement composé d'entreprises d'activités économiques. Le site ayant par ailleurs déjà été occupé par une activité industrielle, les nuisances sonores étaient déjà existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les activités du futur site n'engendreront pas de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet pourra émettre des vibrations mécaniques lors de la phase de chantier en journée par l'action des engins et outils de chantier.</p> <p>Le site, dans sa phase d'exploitation, ne sera pas source de vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité des employés (éclairage de type lampadaire dirigé vers le sol).</p> <p>La parcelle ayant déjà été occupée par une activité industrielle, les émissions lumineuses étaient déjà existantes.</p> <p>Le site n'est pas concerné par des émissions lumineuses.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Rejets de gaz de combustion de la chaudière à gaz. La chaufferie sera entretenue conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Rejets de polluants liés au trafic de véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le rejet des eaux usées se fera dans le réseau public d'assainissement. La gestion des eaux pluviales de toitures et de voiries sera distincte. Les eaux pluviales de toiture seront collectées dans un bassin de rétention/ confinement avant rejet dans le réseau communal avec un débit limité. Les eaux pluviales de voiries seront traitées sur un séparateur d'hydrocarbures avant de rejoindre le bassin de rétention/confinement et d'être rejetées dans le réseau communal avec un débit limité.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Absence d'effluents industriels rejetés par le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux, principalement des déchets d'emballages (cartons, bois, plastiques ...).</p> <p>Les déchets seront triés et évacués en filières adaptées.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain déjà construit n'ayant pas de sensibilité particulière en terme d'aspect paysager. Contexte urbain et absence de bâtiments sensibles dans le voisinage immédiat. L'aspect paysager du site restera donc similaire. Pas de prescription de fouilles archéologiques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain déjà occupé par des bâtiments industriels. L'usage du sol restera donc inchangé, le projet étant à usage logistique et de bureaux.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets existants ou approuvés les plus proches géographiquement du projet ont été recherchés via le site de la DREAL où sont listés les différents avis émis par l'autorité environnementale. Sur la période 2017-2021, il en ressort les projets suivants :

- Voreppe : Création ZAE Centr'Alp Nord au sein de Centr'Alp (2019)
- Voreppe : Reconversion du site Louis Armand (papeteries) (2020) - concerne le site projet mais dossier retiré à la demande du pétitionnaire
- La Buisse : Réhabilitation écologique du lagunage (2020)
- La Buisse : Parking de co-voiturage et réhabilitation écologique du lagunage (2021)
- Moirans : Ombrières photovoltaïques (2019)
- Moirans : Création d'un bâtiment commercial non alimentaire avec parking ouvert au public (2019 et 2020)
- Moirans : Renouvellement urbain du quartier Gare (2017 et 2018)
- Moirans : Extension et rénovation de la STEP AQUANTIS avec création d'une unité de méthanisation (2020)
- Moirans : Construction d'une nouvelle piscine avec parking ouvert au public (2019)

Au vu de la nature de ces projets, de la distance d'éloignement et des impacts générés, aucun des projets cités n'est susceptible d'avoir des incidences cumulées avec le projet logistique de TRANSPORT ALLEMAND ET COMPAGNIE.

De plus, le projet est compatible avec les sites déjà en activité présents autour du site, puisqu'il s'agit essentiellement de sites industriels.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont limitées au vue de l'étude réalisée au 6.1. Le site n'est pas à vocation industrielle mais uniquement logistique. Les incidences concernent essentiellement le bruit et les émissions polluantes dues au trafic de poids-lourds. A noter que ces impacts étaient déjà existants, le site ayant déjà été en activité, et qu'ils ne seront pas notablement modifiés par rapport à la situation actuelle. Les principales mesures qui seront mises en oeuvre sont les suivantes :

- les déchets générés seront évacués vers les filières adaptées ;
- Aucun rejet ne se fera dans le milieu naturel (eaux usées et eaux pluviales évacuées dans le réseau communal) ;
- en cas d'incendie, une vanne barrage au niveau du bassin de rétention des eaux pluviales empêchera le déversement des eaux d'incendies potentiellement polluées dans le réseau public ;
- les rejets atmosphériques seront limités, la chaudière mise en place fera l'objet de contrôles périodiques ;
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol.

Ces incidences sont détaillées dans l'Annexe 7 ajoutée au présent dossier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet (bâtiment logistique), des impacts limités lors de l'exploitation, du fait que le site projeté ait déjà été occupé par une activité industrielle, que les potentiels impacts liés à l'activité sont déjà existants et que les mesures nécessaires ont été étudiées et prises en compte en amont du projet nous estimons que la réalisation d'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Une note complémentaire sur les incidences du projet est ajoutée en annexe 7.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



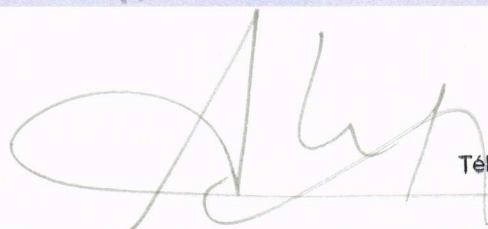
Fait à

Voreppe

le,

06/08/2021

Signature



ALLEMAND
TRANSPORTS - LOGISTIQUE
ZAC de l'île Gabourg
38340 VOREPPE

Tél. 04 38 02 38 02 - Fax 04 38 02 38 03
Siret 057 505 638 00031